

Présentation sur

**« La femme arabe et l'espace mondialisé de la communication »**

**Zineb Touimi Benjelloun, Directrice régionale de l'UNIFEM pour l'Afrique du Nord**

*L'espace mondialisé de la communication dans un monde inégal: vers l'égalité des chances*

---

*Mesdames, Messieurs, ...*

Je suis très heureuse d'avoir l'opportunité de participer à la réflexion de ce Forum consacré à la femme arabe et l'espace mondialisé de la communication. L'UNIFEM s'est engagé depuis longtemps pour réduire la fracture numérique et attachent une importance particulière à la dimension genre dans la promotion de l'utilisation des TIC.

De part le monde et dans le monde arabe, l'UNIFEM participe à la réflexion sur la place des femmes dans notre société actuelle témoin de perpétuels bouleversements technologiques. La participation de l'UNIFEM à cette réflexion est motivée non seulement par l'ampleur de la révolution technologique qui a lieu mais aussi par la réalité que les TIC bouleversent les rapports sociaux en modifiant la relation à l'information. L'accès à l'information permet désormais aux femmes d'être plus présentes dans le débat politique et de fait de lutter plus efficacement pour l'égalité de la promotion de leurs droits.

La Résolution 56/183 du 21 décembre 2001 de l'Assemblée Générale des Nations Unies reprend l'idée que les technologies d'information et de communication sont essentielles au développement économique et social et à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Les TIC offrent la possibilité d'une diffusion de l'information plus rapide et peu onéreuse et constituent par là même un outil aux mains des groupes marginalisés pour faire entendre leur voix et contribuer à la réalisation des O.M.D. L'Assemblée générale des Nations unies reconnaît la nécessité de rassembler le vaste éventail des parties prenantes internationales des secteurs gouvernementaux, privés et bénévoles afin de débattre des moyens de « combler les fractures numérique et du savoir » et de l'utilisation des TIC pour l'accélération du développement.

Dans la société de l'information mondialisée, la dimension genre est d'une extrême importance pour bâtir la société de l'information mondiale. Les femmes sont très désavantagées par rapport aux hommes dans le domaine des TIC. Les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales, les ONG et la société civile doivent promouvoir la sensibilisation à la dimension du genre dans tous les domaines dans leur traitement des questions de politique en matière de TIC, afin d'encourager une plus grande participation des femmes, y compris dans les processus de prise de décision et d'accès au

leadership. Les femmes doivent avoir des chances égales d'obtenir des formations dans le domaine des TIC et il convient d'encourager des programmes soucieux de la dimension du genre dans l'éducation formelle et non-formelle.

*Mesdames, Messieurs,*

Malgré la puissance des technologies de l'information et des communications (TIC) comme outils de mobilisation, de résistance et de développement, on ne saurait affirmer leur apport positif aux femmes du monde sans réfléchir par la même occasion aux ratés de la révolution numérique. Les TIC sont le véhicule d'un processus de mondialisation qui se fait de façon inégale, à l'image des conditions sociales existantes lors de sa mise en oeuvre. Les facteurs qui mènent à la fracture sociale sont les mêmes qui ont engendré, ces dernières années, la fracture numérique: la richesse ou la pauvreté, la situation géographique (urbain/rural, pays du Nord/pays du Sud), le niveau d'éducation ou l'analphabétisme. Les femmes du monde vivent de multiples exclusions. La majorité des pauvres (plus de 70 % à l'échelle mondiale) est constituée de femmes. Les deux tiers des adultes analphabètes du monde sont des femmes. Et lorsqu'on veut accéder à un réseau qui exige un équipement relativement coûteux, des frais de connexion et, souvent, la maîtrise d'une deuxième langue, la marche est haute.

Il est certain que les pays arabes subissent une fracture numérique, par le fait de l'avancé réalisé par les pays développés. Cette fracture se manifeste à travers le faible niveau d'infrastructure informatique et la rareté au niveau de la production des contenus qui reflète et prolonge la faiblesse dans la production du savoir. Ainsi, les femmes dans les pays arabes seraient sujette à une double fracture : celle relative au niveau de développement de leurs pays, et celle qui les concerne en tant que femmes et relatives à leur condition de femmes. Les femmes ont besoin d'accéder à l'information, mais elles n'utilisent pas les ressources en place parce que: a) beaucoup ne savent pas lire; b) il n'y a pas de documents dans leur langue; c) il n'y a pas de ressources sur les sujets qui les intéressent; et d) personne ne les croit capables d'utiliser l'ordinateur.

Dans le monde arabe, les chiffres de la fracture numérique sont significatifs avec seulement 18 ordinateurs pour 1000 habitants dans la région, contre une moyenne mondiale de 78,3.<sup>1</sup> Ceci se traduit par une fracture sexospécifiques plus profonde encore, en raison des obstacles qui restreignent particulièrement les femmes : coût, manque de capacités, censure sociale et politique dans certains pays, contenus majoritairement en anglais

---

<sup>1</sup> LOUADI (Mohammed), « La fracture numérique et la femme arabe » in *Le Manager, le Mensuel de l'Entreprise*, No. 95, juillet 2004, pages 50-54.

inadaptés aux contextes locaux. Le faible niveau de dépenses en termes d'innovation et de recherche dans la région freine le développement d'outils d'information et de communication créatifs, ciblant les communautés marginalisées, notamment les ressources innovantes du multimédia et des TIC en direction des femmes analphabètes. De plus, de nombreuses femmes arabes vivent dans des zones de conflit. Les infrastructures de télécommunications sont endommagées et les femmes se terrent dans leurs foyers par peur de la violence. Elles ne peuvent donc accéder aux services de TIC publics au moment où la communication est des plus nécessaire pour partager les expériences, entrer en contact avec une base de soutien large, les communautés de réfugiés et de la diaspora.

Il y a cependant quelques signes positifs et prometteurs dans le domaine des TIC, suite à quelques réformes qui ont été entreprises pour intégrer les femmes dans ce secteur. Les femmes semblent participer davantage à ce secteur qu'aux autres et semblent renforcer leur position à travers les TIC. Par exemple, 34% de la main d'œuvre en TIC en Syrie est formée de femmes. En Jordanie, 28% de la totalité de la force ouvrière en TIC est formée de femmes et celles-ci forment 30% des diplômés en TIC. Le gouvernement jordanien a brillamment réussi à offrir des formations en TIC aux femmes dans les régions rurales, grâce aux stations de savoir qui ont été développées à travers le pays. Cette politique a eu des effets positifs sur le développement des capacités des femmes. Par la suite, 30% des femmes entraînées à l'usage de l'ordinateur ont utilisé leurs capacités pour créer leur propre entreprise. Divers rapports dont ceux du PNUD et de la Banque Mondiale indiquent que la proportion féminine des internautes arabes était de 4% en 1996, 6% en 2000 et atteint aujourd'hui 20% dont presque qu'un tiers sont des marocaines. Au Maroc, une étude réalisée en 2005 par l'US Aid et l'UNIFEM sur l'utilisation des femmes d'internet a démontré que la parité était quasiment respectée entre les hommes et les femmes étant diplômées de l'enseignement secondaire.

Malheureusement, comme ces indicateurs ne sont pas disponibles pour tous les pays, il est difficile d'estimer si les TIC ont offert de nouvelles possibilités aux femmes dans l'ensemble du monde arabe. Il y a un besoin pressant de mieux comprendre la contribution des TIC dans la participation sociale et économique des femmes. Ce même besoin existe pour comprendre le rôle des femmes dans l'usage des TIC au sein de leurs communautés, soit à travers les centres d'accès communautaires, les cybercafés, ou autres, ou pour apprécier le profil des femmes dans le secteur TIC, leurs compétences et le développement de leur carrière, les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à un poste dans le domaine de la TIC.

À mesure que les femmes font des avancées, les organismes qui les desservent adoptent de nouveaux rôles. Sans abandonner la question de l'accès à Internet, les femmes

doivent aborder celle du contrôle des réseaux et le droit à la communication. Minoritaires dans les secteurs d'emploi technologiques et dans la recherche sur les technologies, elles sont quasiment absentes des sphères décisionnelles où se décident les programmes et les politiques qui encadrent le développement et la dissémination de nouvelles technologies. Le fait de considérer ces programmes et ces politiques comme étant des questions strictement techniques a eu pour effet d'exclure la voix de la société civile. Le droit à la communication et les «cyberdroits» en général ont fait l'objet d'une animation intense dans la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information, que l'ONU a tenu à Genève en 2003.

De ce fait, et vu que les femmes ne jouissent pas de la même éducation que les hommes, celles qui savent lire et écrire, le savent en arabe et n'ont donc pas accès aux technologies vastement dominées par des langues étrangères. Les femmes arabes ont un rôle primordial à jouer dans le développement économique et social de leur pays. C'est au delà du traitement de texte et des tableurs que se situe l'apprentissage technologique. La création du contenu arabe se doit d'inclure les intérêts féminins et le commerce et les échanges électroniques ne peuvent possiblement se développer en marge de la gent féminine arabe.

Dans ce contexte, comment peut-on promouvoir les TIC sans renforcer le fossé entre ceux et celles qui sont déjà en capacité de les utiliser et celles et ceux qui se trouvent dans l'incapacité de surmonter les obstacles précités ? La réponse proposée est de mettre l'accent non plus sûr l'accès et l'infrastructure/le matériel mais sur la l'assurance d'une utilisation effective. Garantir que les femmes et d'autres puissent réellement utiliser les TIC signifie prendre en compte non seulement l'accès et le matériel nécessaires mais aussi l'infrastructure sociale et organisationnelle et le contexte politique.

*En conclusion, je souhaiterais partager avec vous quelques recommandations :*

- Inscrire la question du genre dans la politique globale de développement des TIC et des télécommunications dans le monde arabe en spécifiant des stratégies pratiques pour que les femmes soient représentées dans les postes de prises de décisions et de responsabilités et en anticipant l'impact de ces stratégies auront sur les conditions des femmes. Ceci pourrait se faire à travers :
  - o Une implication des ministères chargés de la promotion du droit des femmes dans la politique générale qui concerne la participation des femmes dans les TIC, dans les mécanismes transversaux pour la mise en pratique de cette politique et des mesures de suivi des actions entreprises par différents secteurs pour promouvoir l'e-parité.

- Etant donné la transversalité des TIC et les différents domaines (développement, professionnalisation, formation et utilisation), il serait nécessaire de concevoir des stratégies différenciées pour chaque département et domaines en relation avec la promotion des droits des femmes. Chaque stratégie devrait être élaborée avec les ministères concernés.
- La promotion des TIC n'est pas basée uniquement sur les aspects techniques et d'infrastructure, elle est aussi sociale et culturelle. Il est donc nécessaire d'asseoir une politique TIC dynamique au niveau de toute la société intégrant le genre et mobilisant les compétences et les ressources nécessaires pour contribuer à créer une culture de l'innovation et un environnement humain favorable au partage du savoir et permettant la démocratisation de l'accès et l'utilisation des produits et outils TIC ; cette démocratisation constitue la véritable base de la société du savoir où la femme a un rôle aussi important à jouer que l'homme.
- Les TIC offrent aux associations féminines des supports et des moyens pour améliorer leur manière de travailler et les services à fournir aux femmes bénéficiaires. La plupart de ces associations ont besoin de soutien pour combler leur lacunes en matière d'accès et d'utilisation des TIC elles-mêmes. Une fois ces carences surmontées, elles pourraient jouer le rôle d'initiateur et de formateur dans les domaines des TIC au profit des populations féminines qu'elles ciblent dans leurs actions et programmes.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que la fracture numérique ne dépend pas uniquement d'un engagement intellectuel ou financier mais surtout de la volonté politique et de l'engagement de chacun d'entre nous.

Je vous remercie de votre attention.